



DSCG (BAC+5) et pour organiser l'examen final du DEC (BAC+8) avec le concours du Service Interacadémique des Examens et Concours (SIEC), l'Ambassade de France au Bénin et l'OECCA BÉNIN. Les épreuves écrites du DEC se dérouleront à Cotonou et les épreuves orales par vidéoconférence. C'est la fin du redoutable parcours du combattant auquel sont confrontés chaque année les candidats africains de ce cursus, obligés de subir l'épreuve particulièrement éliminatoire du visa Schengen et le coût prohibitif du voyage en France.

C'est également l'achèvement d'un long processus de délocalisation au Bénin des examens du cursus français de l'expertise comptable qui a duré une cinquantaine d'années et qui a comporté cinq (5) phases :

1. 1ère délocalisation, celle des années 1970-1980 : elle était l'œuvre de l'Ambassade de France au Bénin. L'examen de l'Aptitude au DECS, ainsi que par la suite ceux du DPECF et du DECF, se déroulaient à Cotonou pour les candidats béninois ;

2. 2ème délocalisation, celle de 1992 : en 1989, le centre d'examen de Cotonou a été supprimé par les autorités françaises pour des raisons politiques et les candidats béninois étaient obligés de se rendre à Abidjan en Côte d'Ivoire pour y passer les examens du DPECF et du DECF, ainsi que les épreuves écrites du DECF. A l'initiative de Cosme GOUNDÉTÉ, expert-comptable stagiaire à Abidjan, s'est tenue en septembre 1991 à Abidjan une réunion des candidats béninois aux examens du DPECF et du DECF (une vingtaine). A cette réunion, des dispositions ont été prises et ont permis de

délocaliser à nouveau les examens à Cotonou dès la session de 1992 ;

3. 3ème délocalisation, celle de l'UE 13 du DCG en 2013 : avec la délocalisation de 1992, toutes les épreuves écrites du DPECF et du DECF, et par la suite celles du DCG et du DSCG, se déroulent désormais à Cotonou, mais pas les épreuves orales pour lesquelles les candidats continuent de voyager en France. Principalement par l'œuvre de Feu Jacques Alidou KOUSSÉ, alors Président Honoraire de l'OECCA BÉNIN, et de M. Epiphane KOUDESSI, Premier Vice-Président de l'OECCA BÉNIN, l'épreuve orale de l'UE 13 du DCG a été délocalisée en 2013 par l'Académie de Nantes à Cotonou pour le Bénin et le Togo et y est organisée chaque année à la faveur d'un partenariat entre cette académie et l'OECCA BÉNIN, lequel a été formalisé par une convention en 2015 ;

4. 4ème délocalisation, celle des épreuves orales du DSCG accordée au Bénin par le Gouvernement français en novembre 2021 et opérationnelle pour compter de novembre 2022 : le processus de son obtention a été exposé plus haut ;

5. 5ème délocalisation, celle de l'examen final du DEC accordée en juillet 2022 et opérationnelle pour compter de novembre 2022 : le processus de son obtention auprès du Gouvernement français a été également exposé plus haut.

Désormais, un jury de l'Académie de Nantes (France) se rendra à Cotonou à chaque session de novembre pour interroger les candidats africains au DSCG (BAC+5) et pour organiser l'examen final du DEC (BAC+8) avec le concours du Service Interacadémique des Examens et Concours (SIEC), l'Ambassade de France au Bénin et l'OECCA BÉNIN.

L'épreuve écrite du DEC se déroulera à Cotonou et l'épreuve orale par vidéoconférence. C'est la fin du redoutable parcours du combattant auquel sont confrontés chaque année les candidats africains de ce cursus, obligés de subir l'épreuve particulièrement éliminatoire du visa Schengen et le coût prohibitif du voyage en France.

Dans cette démarche, le Bénin est resté unique sur le continent africain à obtenir la délocalisation complète du cursus du DEC français qui est aussi une première pour la France. Le Maroc a demandé en janvier 2021 la délocalisation du DSCG, mais ne l'a pas encore obtenue. Aucun autre pays africain n'a pour le moment formulé la demande de l'une de ces deux délocalisations. Le Bénin devient ainsi le centre de référence des examens comptables supérieurs français délocalisés en Afrique et verra chaque année converger à Cotonou les candidats africains en phase terminale du cursus qui sont par ailleurs dispensés de visa pour un court séjour au Bénin.

Ces glorieuses couronnes dont le Bénin est auréolé ont été rendues possibles grâce à l'excellente qualité du partenariat de l'Académie de Nantes avec l'OECCA BÉNIN et à la volonté de coopération franco-africaine du Gouvernement français qu'il convient de saluer à leur juste valeur.

Kévin TOGBAN
CEO IMAGINEZ PLUS